



Distribution: générale

WFP/EB.2/2016/16

Date: 23 février 2017

Original: anglais

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2016 du Conseil d'administration

Table des matières

	<i>page</i>
Questions stratégiques actuelles et futures	
2016/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	4
Questions de politique générale	
2016/EB.2/2 Plan stratégique du PAM pour 2017–2021	6
2016/EB.2/3 Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021	6
2016/EB.2/4 Politique en matière de plans stratégiques de pays	7
2016/EB.2/5 Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030	8
Ressources, questions financières et budgétaires	
2016/EB.2/6 Plan de gestion du PAM pour 2017–2019	8
2016/EB.2/7 Examen du cadre de financement	9
Rapports d'évaluation	
2016/EB.2/8 Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2015–2016	10
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale	
2016/EB.2/9 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011-2015) et réponse de la direction	11
2016/EB.2/10 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burundi 200119	12

	<i>page</i>
2016/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572	13
 Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest	
2016/EB.2/12 Programmes de pays—Côte d'Ivoire 200960	14
2016/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burkina Faso 200163	14
2016/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Ghana 200247	15
2016/EB.2/15 Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200961	15
2016/EB.2/16 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Tchad 200713	16
 Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique	
2016/EB.2/17 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Afghanistan 200447	17
 Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	
2016/EB.2/18 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Malawi 200287	18
2016/EB.2/19 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Madagascar 200735	18
 Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale	
2016/EB.2/20 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Iraq (2010-2015) et réponse de la direction	19
2016/EB.2/21 Interventions prolongées de secours et de redressement—Crise des réfugiés syriens (au niveau régional) 200987	20
2016/EB.2/22 Interventions prolongées de secours et de redressement—République arabe syrienne 200988	21
2016/EB.2/23 Interventions prolongées de secours et de redressement—Ukraine 200953	21
2016/EB.2/24 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—État de Palestine 200709	22
 Région Amérique latine et Caraïbes: tour d'horizon régional	 22
 Questions d'administration et de gestion	
2016/EB.2/26 Nomination du Directeur de l'évaluation	23

	<i>page</i>
Questions diverses	
2016/EB.2/27 Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM	24
Annexe I Décisions et recommandations	25
Annexe II Ordre du jour provisoire	34
Liste des sigles utilisés dans le présent document	36

Questions stratégiques actuelles et futures

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2016/EB.2/1)

1. La Directrice exécutive a noté que le monde se trouvait à un tournant de son histoire: du fait des conflits qui sévissaient dans des pays en développement, le nombre de déplacés atteignait un niveau sans précédent (65 millions de personnes), tandis que le nationalisme s'accroissait dans une grande partie du monde développé. Des progrès ont été réalisés, mais 795 millions de personnes souffrent encore de la faim, 700 millions vivent dans une extrême pauvreté et 220 millions sont victimes de catastrophes naturelles tous les ans.
2. Après des mois de consultation, le Secrétariat présentait les quatre documents de la feuille de route intégrée, qui donnaient au PAM les moyens de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim et l'ODD 17 ayant trait au renforcement des partenariats. Le Plan stratégique pour 2017–2021 soulignait l'importance des interventions d'urgence du PAM et présentait ses objectifs et ses activités de développement; les plans stratégiques de pays (PSP) offraient un cadre pour les activités intersectorielles de toutes les parties prenantes dans un pays; l'examen du cadre de financement remplaçait le financement axé sur les projets par des budgets de portefeuille de pays tout en permettant au PAM de mieux rendre compte aux gouvernements et aux donateurs; et le Cadre de résultats institutionnels reliait les ressources aux effets directs, ce qui permettait aux bureaux de pays de planifier, mettre en œuvre et mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD. Après avis favorable du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), la Directrice exécutive espérait que le Plan stratégique serait approuvé.
3. À la demande du Conseil, un document commun sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome lui serait présenté à cette session. Le PAM était également résolu à œuvrer avec d'autres partenaires, notamment le secteur privé et les organisations confessionnelles.
4. Après des prévisions de contributions pour un montant record de 5,6 milliards de dollars É.-U. en 2016, le programme de travail hiérarchisé provisoire figurant dans le Plan de gestion était fondé sur un budget de plus de 5 milliards de dollars par an, de 2017 à 2019. Le PAM viendrait en aide à un moins grand nombre de personnes, mais leur apporterait une nourriture de meilleure qualité pour des périodes plus longues, car il intervenait dans des situations d'urgence qui se prolongeaient. Le Plan de gestion proposait aussi de modifier le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) et son utilisation.
5. Compte tenu des évaluations des coûts, les plans visant à établir un centre de services avaient été abandonnés, mais d'autres initiatives axées sur l'excellence en matière de coûts généraient des économies dans de nombreux domaines, notamment les ressources humaines, les services de gestion, les services financiers, les technologies de l'information et les chaînes d'approvisionnement. S'agissant de la stratégie en matière de personnel, les nouveautés comprenaient un cadre remanié de gestion de la performance et des mesures visant l'amélioration de la performance; des activités de formation plus nombreuses offertes au personnel grâce à un système en ligne renforcé; un meilleur accès aux viviers de talents mondiaux pour le recrutement; et des progrès en matière d'égalité des sexes, les femmes représentant 53 pour cent des nouveaux recrutements sur le plan international. Le nouveau Secrétaire général était déterminé à instaurer la parité entre les sexes aux postes de direction de tous les organismes des Nations Unies.
6. Cinq des six situations d'urgence de niveau 3 étaient provoquées par des conflits; la sixième – l'intervention menée en Afrique australe pour faire face au phénomène El Niño – a reçu une moindre attention. En République arabe syrienne, 5,5 millions de personnes étaient inaccessibles ou soumises à des restrictions sur les déplacements; la baisse des stocks prépositionnés de produits alimentaires obligeait le PAM à réduire les rations et le nombre de bénéficiaires. Un million de personnes auraient besoin d'assistance en Iraq; l'intervention au Yémen manquait de ressources; et l'accès humanitaire diminuait au Soudan du Sud. En Afrique australe, les déficits de ressources mettaient en péril les activités menées conjointement avec la FAO. En Amérique latine et aux Caraïbes, l'ouragan Matthew a amplifié les besoins en Haïti et à Cuba.

7. Le PAM privilégiait les solutions à long terme, notamment le renforcement de la résilience des communautés; la promotion de l'égalité des sexes et de la transformation des relations entre les hommes et les femmes grâce au développement des capacités; et les innovations comme celles développées par l'Accélérateur d'innovations en Allemagne. Le PAM a joué un rôle de premier plan dans l'utilisation des transferts de type monétaire, en permettant aux ménages de bénéficier de certains services financiers et en œuvrant avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) afin de garantir l'interconnectivité des outils.
8. Le Conseil a félicité la Directrice exécutive, les membres de la direction et du personnel des efforts infatigables qu'ils consentaient pour faire face à un nombre sans précédent de situations d'urgence de niveau 3 (six) et de niveau 2 (cinq), alors que se déroulaient dans le même temps les consultations du Conseil sur la feuille de route intégrée – un processus transparent, axé sur les résultats qui permettrait au PAM d'être toujours plus efficace et responsable. Le Conseil a déclaré attendre avec intérêt l'examen et, espérait-il, l'adoption des quatre documents de la feuille de route, qui permettraient d'être à l'avant-garde du changement en harmonisant l'action du PAM avec les dispositions du Programme 2030. Les membres ont accueilli favorablement les mesures prises rapidement par le PAM pour renforcer la cohérence avec les ODD 2 et 17, notamment l'optimisation des synergies avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et l'élargissement de la collaboration et des partenariats – y compris en dehors du système des Nations Unies, avec la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Une collaboration plus étroite avec le secteur privé, dans l'esprit du mémorandum d'accord signé avec l'Association des armateurs norvégiens, pouvait s'avérer essentielle pour compléter les avantages comparatifs du PAM et relever les nombreux défis auxquels il est confronté. Plusieurs membres du Conseil se sont félicités de l'importance accordée à l'innovation, en mettant en évidence le Centre d'innovation de Munich et le potentiel qu'offrait le modèle du Centre d'excellence pour contribuer davantage à la coopération Sud-Sud.
9. Plusieurs membres ont félicité la Directrice exécutive pour le travail qu'elle menait sans relâche pour faire en sorte que le PAM occupe une place importante dans le système international, notamment grâce à une présence active à New York et lors de nombreux grands sommets récents. La création de partenariats devrait s'étendre au-delà des organismes ayant leur siège à Rome et intégrer d'autres partenaires sans représentation importante à Rome, principalement le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le HCR. Plusieurs membres du Conseil ont salué les efforts déployés par le PAM pour que son action – et donc les ressources des donateurs – permette d'assurer un impact à plus long terme grâce au renforcement de la résilience et des capacités dans les communautés touchées, mais ont souligné que le document sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome devait servir de fil directeur au PAM; celui-ci devait examiner toutes ses activités sous l'angle du développement et garder à l'esprit la complémentarité des mandats dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le Conseil s'est joint à la Directrice exécutive pour saluer la longue expérience et le solide engagement dans le domaine humanitaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies désigné.
10. Se félicitant de la réforme de l'architecture financière, le Conseil est convenu que le financement pluriannuel non réservé à des usages spécifiques était essentiel pour donner à la direction la souplesse dont elle avait besoin dans la prise de décisions, mais a souligné que le Conseil devait conserver sa capacité de supervision. La confiance, la transparence et la responsabilité étaient essentielles pour que des donateurs plus nombreux commencent à contribuer aux ressources de base, et plusieurs membres ont mis en avant leur récente décision d'accroître de manière significative leur concours financier aux activités du PAM au cours de l'année prochaine.
11. Plusieurs membres ont souligné la nécessité de continuer à porter une attention aux questions transversales que sont la parité hommes-femmes, le climat, la nutrition, le handicap et la responsabilité envers les populations touchées: il était essentiel de répondre aux besoins de groupes spécifiques et d'intégrer ces priorités dans l'ensemble des programmes afin que le PAM puisse réaliser la vision de la feuille de route intégrée; le Conseil a invité le PAM à faire rapport sur différents aspects pour faciliter les débats futurs.
12. Pour ce qui concerne les opérations, le Conseil a félicité le PAM pour ses interventions lancées suite au passage de l'ouragan Matthew et face aux effets du phénomène El Niño, et a pris note de ses préoccupations quant à la gravité de la situation au Soudan du Sud, au Yémen et, en

particulier, en République arabe syrienne, appelant tous les donateurs à confirmer leurs engagements de fournir un soutien. Rappelant que des interventions plus proactives et menées à titre préventif pouvaient éviter que les situations d'urgence n'atteignent les niveaux 2 ou 3, plusieurs membres ont demandé instamment qu'une plus grande attention soit accordée à la situation au Nigéria et dans le bassin du lac Tchad. Un membre a aussi appelé le PAM à apporter un soutien accru pendant la libération du territoire iraquien de Daech, notamment en renforçant la résilience et en favorisant le retour des personnes déplacées.

13. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de son soutien et de ses conseils, et confirmé que 2017 serait une année d'apprentissage et de changement pour produire les résultats recherchés.

Questions de politique générale

Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 (2016/EB.2/2) (pour approbation)

14. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour sa mobilisation dans une année de consultations. Le Plan stratégique issu de ce processus mettait le PAM en adéquation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et intégrait les ODD – en particulier les ODD 2 et 17 – en reprenant les cibles des ODD comme objectifs, cibles et effets directs stratégiques.
15. Le Conseil s'est félicité du processus transparent et consultatif suivi pour la conception du Plan et des autres documents de la Feuille de route intégrée et la prise en compte des observations et des préoccupations des membres. Le Plan reflétait le mandat et les points forts du PAM, notamment en facilitant l'appropriation des programmes par les gouvernements, et mettait en évidence la souplesse dont disposait le PAM pour répondre aux situations d'urgence humanitaires. Les membres ont accueilli favorablement l'accent mis sur l'égalité des sexes et attendaient avec intérêt les progrès qui seraient accomplis dans ce domaine.
16. Les membres ont approuvé l'importance primordiale accordée dans le Plan aux interventions humanitaires et aux capacités, mais se sont aussi félicités de l'attention portée à la continuité entre secours d'urgence et activités de développement, comme le renforcement de la résilience des communautés et la promotion de la transposition à plus grande échelle des interventions axées sur la protection sociale et faisant appel aux transferts de type monétaire.
17. Notant que le PAM avait anticipé d'un an l'élaboration du Plan pour s'aligner sur le cadre des ODD, les membres ont appelé à renforcer la synergie et la collaboration intersectorielle avec toutes les organisations des Nations Unies, en particulier la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Les membres ont souligné qu'il était important d'aligner la planification stratégique du PAM sur le processus de l'Examen quadriennal complet.
18. Le Conseil a fait observer que d'autres entités des Nations Unies pouvaient bénéficier de l'expérience acquise par le PAM, s'agissant de l'élaboration du Plan en harmonie avec le Programme 2030. L'élaboration de la politique en matière de PSP devrait aider les gouvernements à planifier les activités en vue de la réalisation de l'ODD 2.
19. Le Conseil a approuvé le Plan stratégique pour 2017–2021, qui devait permettre d'aligner les opérations du PAM sur les ODD, et indiqué compter que faire face aux situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire et apporter une aide humanitaire directe contribuant à sauver des vies et à préserver les moyens d'existence, tout en défendant les principes humanitaires, continuaient d'être l'axe principal des opérations du PAM. Le Conseil a reconnu qu'il était important que le PAM mette en œuvre le Plan stratégique en collaboration avec la FAO, le FIDA et d'autres entités du système des Nations Unies pour le développement afin d'optimiser les résultats en vue de la réalisation des ODD.

Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021 (2016/EB.2/3) (pour approbation)

20. Dans sa brève introduction, le Secrétariat a souligné que le Cadre de résultats institutionnels, qui constituait le deuxième élément de la feuille de route intégrée, était conçu pour offrir une "ligne de visée" pour toute la gamme d'activités du PAM: il devait montrer comment les opérations du PAM contribuaient aux ODD, et identifier les effets directs pouvant être attribués au PAM.

21. Le Conseil a constaté avec satisfaction que le Cadre de résultats institutionnels liait clairement les engagements financiers aux résultats et qu'il mesurerait la performance opérationnelle du PAM en fonction du Plan stratégique et des ODD. Le Conseil a approuvé l'accent mis sur l'amélioration de la performance en matière de gestion, relevant que le Cadre de résultats institutionnels constituait un outil permettant d'appuyer tous les processus du PAM en lien avec les opérations, le suivi et l'établissement de rapports, en particulier au niveau des bureaux de pays. Les membres du Conseil ont recommandé au PAM de veiller à ce que le Cadre de résultats institutionnels définitif tienne compte des enseignements tirés des différents programmes mis en œuvre à titre pilote.
22. Les membres du Conseil ont aussi relevé que les indicateurs du Cadre de résultats institutionnels facilitaient la mesure des résultats au niveau des produits et des effets directs, ce qui donnait une image précise des réalisations du PAM au fil du temps. Le Conseil a recommandé de diffuser des orientations aux bureaux de pays pour les aider à utiliser ce cadre tandis qu'ils venaient en aide aux bénéficiaires. Le Conseil a aussi noté que la ventilation des données en fonction du sexe et du handicap était prévue dans l'ensemble du Cadre et fait observer qu'il s'agissait d'une étape importante.
23. Le Conseil a noté que le Cadre de résultats institutionnels comprenait des indicateurs qualitatifs liés aux partenariats, et a reconnu qu'il s'agissait d'une amélioration par rapport aux indicateurs actuels en matière de partenariat. Dans ce contexte, les membres du Conseil étaient convaincus que le Cadre de résultats institutionnels permettrait une planification plus efficace et des évaluations plus exactes de la performance, améliorant ainsi la reddition de comptes et la transparence.
24. Le Secrétariat a remercié le Conseil de ses observations, et rappelé aux membres que le but du Cadre de résultats institutionnels était de promouvoir l'efficacité et d'optimiser la transparence en montrant clairement les relations entre les ressources allouées et les résultats obtenus. Le matériel d'orientation qui était élaboré à l'intention des bureaux de pays tiendrait compte des enseignements tirés des projets pilotes. Le Conseil serait tenu informé de l'avancée des travaux.

Politique en matière de plans stratégiques de pays (2016/EB.2/4) (pour approbation)

25. Le Secrétariat a présenté la politique, qui concrétisait la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2017–2021 au niveau des pays; améliorait la gouvernance et mettait l'accent sur les résultats et la reddition des comptes au sein du PAM; et facilitait la transition sans heurt entre l'action humanitaire et les activités de développement pour s'adapter au contexte changeant des pays.
26. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la politique, notant qu'elle s'appuyait sur les résultats des évaluations, l'expérience acquise dans les pays où les PSP étaient mis en œuvre à titre expérimental et les meilleures pratiques des autres organisations. Les PSP établiraient la jonction entre action humanitaire et développement, en assurant une mise en œuvre cohérente du Plan stratégique d'un pays à l'autre tout en conservant la souplesse nécessaire pour gérer les situations d'urgence en tant que de besoin. Les membres ont souligné le rôle important que jouaient les gouvernements dans la conception des PSP, et noté que, en tenant compte des priorités, programmes et besoins de chaque pays et de la valeur ajoutée que le PAM pouvait apporter, les PSP aideraient les gouvernements et les pays à planifier et à mettre en œuvre leur propre action destinée à éliminer la faim. Les capacités des bureaux de pays du PAM et les sources de financement disponibles devaient être prises en compte dans la conception des PSP; les membres espéraient que l'efficacité et les effets directs seraient améliorés à mesure que le PSP remplaçait l'approche par programme adoptée à l'heure actuelle en matière de budgétisation et de mise en œuvre.
27. Le Conseil a invité instamment le PAM à assurer la complémentarité avec les activités de la FAO, du FIDA et d'autres organisations des Nations Unies et à utiliser les PSP pilotes comme source pour ses activités d'apprentissage et de développement des capacités. Se félicitant de la création d'un portail Web comportant des informations visant à faciliter la prise de décisions par les donateurs, les membres ont demandé d'avoir la possibilité d'examiner les PSP avant leur présentation pour approbation; des mises à jour régulières concernant le budget et autres changements durant la mise en œuvre du PSP; et des informations supplémentaires sur les indicateurs relatifs aux PSP, notamment le travail requis au niveau des pays pour mettre en place

les capacités statistiques nécessaires – la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome serait utile à cet égard.

28. Le Secrétariat a attiré l'attention du Conseil sur le paragraphe 36 de la politique, qui proposait un processus de consultation du Conseil avant approbation du PSP. Ce processus serait appliqué à tous les PSP présentés après la première session ordinaire de 2017.

Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030 (2016/EB.2/5) (pour examen)

29. Le document présenté par le Secrétariat a été élaboré conjointement par les trois organismes ayant leur siège à Rome à la demande de leurs membres. Il présentait la vision commune de ces organismes sur la collaboration visant à aider les pays à mettre en œuvre le Programme 2030, ainsi que des mesures concrètes à prendre de concert. Les annexes fournissaient des informations sur la collaboration en cours à quatre niveaux: national, mondial, thématique et services internes. Avec l'appui de la FAO et du FIDA, le PAM élaborerait une feuille de route présentant la mise en œuvre des mesures examinées et fournirait au Conseil des mises à jour régulières sur les progrès accomplis.
30. Le Conseil a accueilli favorablement le document et la détermination des organismes ayant leur siège à Rome à collaborer et à tirer parti de leurs avantages comparatifs réciproques. Les membres se sont félicités de l'importance accordée aux priorités au niveau des pays; de la création au PAM d'une unité chargée de la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome; de la nomination de coordonnateurs de haut niveau au sein des organismes ayant leur siège à Rome; et des mesures prises par ces organismes dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Le Conseil a invité instamment les organismes ayant leur siège à Rome à mettre en œuvre rapidement leurs propositions de collaboration sans attendre les résultats des discussions en cours, et fait ressortir que ces organismes devaient travailler dans le contexte plus large de la collaboration au sein des Nations Unies et du processus d'Examen quadriennal complet.
31. Les membres du Conseil ont demandé que les organismes ayant leur siège à Rome définissent des produits concrets assortis de buts et de calendriers mondiaux et des indicateurs communs permettant de mesurer l'impact de la collaboration, prévoient d'établir des rapports conjoints à l'intention des trois Conseils, renforcent la communication entre les coordonnateurs au niveau des pays et à un niveau supérieur, chargent des équipes régionales de fixer les priorités au niveau des pays et consignent les meilleures pratiques en matière de collaboration. La cartographie des processus de collaboration au niveau des pays permettrait de déterminer les lacunes, les chevauchements et les possibilités dans le domaine de la collaboration.
32. La Directrice exécutive a ajouté que le PAM s'efforçait de collaborer avec la FAO et le FIDA chaque fois que cela est possible; toutefois, il arrivait que la FAO et/ou le FIDA ne soient pas présents dans les zones où le PAM intervenait, ce qui faisait que la coordination entre les programmes du PAM et ceux des deux autres organismes n'était pas toujours possible. Le contexte, la présence et le financement étaient des facteurs importants dans la prise de décisions en matière de collaboration.

Ressources, questions financières et budgétaires

Plan de gestion du PAM pour 2017–2019 (2016/EB.2/6) (pour approbation)

33. Le Secrétariat a indiqué que les prévisions de ressources constituaient le point de départ du Plan de gestion, et que le budget AAP était proposé à un niveau qui garantissait que le PAM "vivait selon ses moyens". Il était proposé de fixer à 7 pour cent le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) pour les contributions du secteur privé, ce qui faciliterait la comparaison entre le PAM et d'autres organismes des Nations Unies. Les autres propositions concernaient un ajustement d'ordre technique de 35,1 millions de dollars destiné à financer les coûts de certains services centralisés par le recouvrement des CAI, et un transfert de 15 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses AAP au Compte d'intervention immédiate (CII) pour aider le PAM à maintenir ses capacités d'intervention en cas de crise.

34. Le Conseil a noté l'alignement du Plan de gestion sur le Programme 2030. Constatant que les prévisions de recettes étaient largement inférieures aux ressources requises pour couvrir les besoins évalués, les membres du Conseil ont recommandé que le PAM recherche d'autres gains d'efficacité, y compris en renforçant la collaboration avec d'autres institutions. Le Conseil a approuvé le transfert au CII afin de contribuer au maintien des capacités d'intervention rapide et a appuyé l'augmentation des interventions comportant des transferts de type monétaire tout en rappelant qu'il fallait réserver un financement suffisant aux activités de développement et de nutrition.
35. Les membres du Conseil ont encouragé vivement le PAM à appliquer des approches innovantes et éprouvées en vue d'optimiser l'efficacité opérationnelle dans la nouvelle vision stratégique. Le Conseil a approuvé la modification du taux de recouvrement des CAI applicable aux contributions du secteur privé, passé à 7 pour cent, qui simplifierait les processus administratifs et devrait se traduire par de nouveaux gains d'efficacité. Le Conseil a demandé instamment au PAM d'accroître l'éventail de ses sources de financement, notamment d'augmenter au maximum la part du financement pluriannuel.
36. Le Conseil a recommandé que les synergies avec les organismes ayant leur siège à Rome portent aussi sur les services internes. Approuvant le principe de l'excellence en matière de coûts, les membres du Conseil ont noté qu'il fallait préciser les coûts et les facteurs de coût et encouragé vivement le PAM à trouver des formules viables de financement des besoins administratifs pour remplacer le processus d'ajustement du budget AAP. Un principe essentiel était que le PAM maintienne sa double fonction qui était de faire face aux situations d'urgence et d'appuyer le développement.
37. Le Secrétariat s'est félicité des contributions du Conseil, notant que les facteurs influant sur les coûts AAP étaient étudiés dans le contexte de l'examen du cadre de financement. Les programmes de transferts de type monétaire feraient l'objet d'un suivi, et l'équilibre entre les modalités adoptées serait examiné en permanence afin de garantir que les bénéficiaires reçoivent le soutien approprié. Le Secrétariat s'est inquiété du déficit de financement de 40 pour cent, notant que 92 pour cent des contributions étaient réservées par les donateurs à un emploi spécifique, et a renouvelé son appel en faveur de financements stratégiques pluriannuels plus importants.

Examen du cadre de financement (2016/EB.2/7) (pour approbation)

38. En présentant le document, le Secrétariat a fait observer que l'examen du cadre de financement, le quatrième volet de la feuille de route intégrée, définissait une nouvelle structure des budgets de portefeuille de pays, qui remplaçait la structure actuelle axée sur les projets et permettrait d'accroître l'efficacité opérationnelle, de renforcer la transparence et de rendre compte au Conseil de manière plus détaillée sur les résultats.
39. Le Conseil a noté que la nouvelle structure encouragerait les donateurs à allouer des financements plus souples, tandis que la formulation d'effets directs stratégiques du PAM liés à des domaines d'action uniques garantirait l'alignement sur les lignes de financement des donateurs. Elle offrirait aussi une plus grande traçabilité concernant les coûts et les facteurs de coûts; toutefois, une meilleure ventilation par sexe nécessiterait des méthodes de collecte de données renforcées.
40. Le Conseil a approuvé l'approche de budgétisation par année civile et par pays ainsi que l'harmonisation des catégories de coût avec d'autres organismes des Nations Unies, et a noté que les approbations bilatérales continueraient d'être requises pour les fonds d'affectation spéciale. Les membres du Conseil étaient convaincus que la nouvelle structure financière appuierait l'approche du PAM en matière d'assistance alimentaire car elle encourageait les financements pluriannuels, prévisibles et souples, favorisait la transparence et renforçait l'efficacité, l'efficacité et la durabilité des opérations grâce à une planification réaliste fondée sur les ressources et à une gestion améliorée de la performance. Le Conseil a noté que des questions comme les effectifs, les capacités en matière de gestion des risques et les capacités administratives dans les bureaux de pays devaient être étudiées plus avant.
41. Le Conseil a approuvé les dispositions provisoires prévues pour la mise en œuvre à titre pilote des 16 plans stratégiques de pays et des budgets de portefeuille de pays en 2017. Le Conseil a demandé à être tenu informé de la mise en œuvre et des perfectionnements qui seraient apportés

en fonction des enseignements tirés des projets pilotes. Les membres du Conseil ont relevé que d'autres consultations seraient nécessaires sur les seuils proposés pour la délégation de pouvoirs et sur les changements à apporter au Règlement général et au Règlement financier.

42. Le Secrétariat s'est félicité de la mobilisation du Conseil et a donné des assurances que de nombreuses consultations et le dialogue bilatéral se poursuivraient en 2017, afin d'informer les États membres et les donateurs de l'expérience pilote, d'examiner les propositions concernant les seuils des pouvoirs délégués et de définir les grandes lignes du projet d'amendements au Règlement général et au Règlement financier. La nécessité d'un transfert de connaissances efficace aux bureaux de pays a été reconnue: la structure unique de gestion intégrée des projets fondée sur la planification révisée et des hypothèses budgétaires facilitera ce processus. Le Secrétariat a noté qu'en plus des ressources organisationnelles existantes, un montant de 15 millions de dollars était réservé dans le Plan de gestion à des initiatives internes, comme par exemple la Feuille de route intégrée, qui seraient examinées ultérieurement, avant que la proposition chiffrée officielle ne soit communiquée en février 2017.

Rapports d'évaluation

Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2015–2016 (2016/EB.2/8) (pour examen)

43. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport de synthèse, en soulignant les constatations et les enseignements principaux: les réformes institutionnelles s'accéléraient et étaient progressivement adoptées, tandis que le PAM jouait de plus en plus souvent un rôle de catalyseur; toutefois, les données factuelles issues des opérations évaluées montraient aussi que l'adaptation rapide des opérations du PAM a parfois devancé l'évolution de certaines de ses capacités techniques d'appliquer pleinement ces changements, notamment s'agissant de conception fondée sur des données factuelles, de développement systémique des capacités, de partenariats complets et ouverts à tous, et de planification pour la durabilité.
44. Le Conseil en remerciant la Directrice, s'est félicité de l'échantillon instructif du portefeuille d'activités du PAM fourni par les 15 opérations examinées, et a pris note des schémas qui émergeaient du rapport et de ceux effectués les années précédentes. Les membres du Conseil ont souligné certains enseignements spécifiques et invité instamment le PAM à en tenir compte au moment de s'engager dans la feuille de route intégrée: une plus grande attention à la conception de programmes solides fondés sur des données probantes – incorporant une analyse nuancée, tirant parti des résultats des évaluations et utilisant au mieux les données techniques – était essentielle pour la transition de l'organisation vers l'approche PSP, en même temps que la programmation tenant compte de la problématique hommes-femmes pour intégrer les aspects qualitatifs et, en particulier, l'analyse de cette problématique pour éclairer la conception des programmes. Une approche plus systématique en matière de développement des capacités et une plus grande cohérence dans la mise en place des partenariats étaient nécessaires.
45. Notant l'importance des partenariats et des activités de préparation en vue du transfert des responsabilités, le Conseil a vivement encouragé le PAM à évaluer les synergies potentielles et à les intégrer systématiquement, notamment en exploitant mieux les avantages comparatifs des partenaires des Nations Unies: la durabilité devrait être un principe directeur pour toutes les opérations, les stratégies de retrait et le transfert des responsabilités étant prévus dans les plans stratégiques de pays. Notant la récurrence de plusieurs enseignements, le Conseil a demandé comment la direction entendait traiter ces problèmes pour qu'ils ne figurent plus dans les constatations du rapport annuel de synthèse.
46. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son examen attentif du rapport. La Directrice de l'évaluation a confirmé que les évaluations décentralisées remplaceraient la série d'évaluations d'opérations en termes de couverture d'évaluation – au niveau des activités – après 2017. La Direction a ajouté que le processus des PSP offrait au PAM la possibilité d'accélérer la résolution de ces types de problèmes récurrents, en veillant à organiser des débats au niveau des pays sur les facteurs de la situation alimentaire qui exigeaient un examen approfondi des données probantes disponibles. Les messages reçus étaient clairs, et le PAM espérait les intégrer dans le processus des PSP, notamment la nécessité d'une conception soignée des programmes fondée sur

des données factuelles, les théories du changement reliant les activités aux effets directs, une approche plus cohérente en matière de développement des capacités et le renforcement des capacités liées à la problématique hommes-femmes dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale

47. La Directrice régionale a attiré l'attention sur les difficultés rencontrées dans la région. L'insuffisance des pluies limitait la production agricole, ce qui entraînait une forte hausse des prix alimentaires: au Kenya, par exemple, 1,5 million de personnes étaient en situation de grave insécurité alimentaire, et en Somalie le nombre de personnes dans le besoin avait augmenté de 60 pour cent. La situation s'était améliorée en Éthiopie au cours de l'année, mais 9,7 millions de personnes étaient toujours confrontées à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire.
48. La région continuait d'accueillir des millions de réfugiés en provenance du Burundi, de la République démocratique du Congo, de la Somalie et du Soudan du Sud; la Directrice régionale a attiré l'attention sur les inquiétudes croissantes suscitées par la situation en Ouganda, le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés en Afrique, où plus de 300 000 personnes étaient arrivées du Soudan du Sud depuis juillet 2016. Le PAM et le HCR avaient intensifié les opérations afin d'apporter aux réfugiés une assistance notamment alimentaire, mais les rations avaient dû être réduites à hauteur de 50 pour cent et de nouvelles réductions étaient inévitables compte tenu du nombre de nouvelles arrivées et des ressources limitées disponibles: sur les 57 millions de dollars requis pour les six prochains mois, seuls 10 millions de dollars de contributions avaient été annoncés.
49. La collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome avait porté notamment sur le système de classification intégrée par phases et un système d'information sur les marchés au Soudan du Sud, le renforcement de la résilience des agropastoralistes au Kenya, l'amélioration de l'accès au marché des petits agriculteurs en Somalie, et des programmes nutritionnels, des projets de transferts de type monétaire et le soutien dispensé dans le cadre du module sur la sécurité alimentaire co-dirigé par la FAO et le PAM. La collaboration avait donné les meilleurs résultats lorsque les organismes ciblaient les mêmes zones, avec une claire démarcation des responsabilités entre les partenaires et des ressources suffisantes pour tous.
50. L'accélération du conflit au Soudan du Sud avait des retombées sur le transport et la livraison de l'assistance alimentaire: l'insécurité alimentaire et la malnutrition s'accroissaient à mesure que les déplacements augmentaient et la situation économique et sécuritaire se détériorait. Avec ses partenaires des Nations Unies, le PAM venait en aide à 3 millions de personnes démunies en dépit des difficultés et du coût élevé que représentait la livraison par voie aérienne de l'assistance dans des lieux reculés. Une catastrophe humanitaire avait ainsi pu être évitée, mais la paix et des solutions à long terme devaient être trouvées de manière urgente.
51. Le Conseil a fait part des inquiétudes que lui inspire la situation et suggéré que des approches de collaboration à long terme, comme le reboisement et les investissements des partenaires dans des programmes d'agriculture améliorée et de protection sociale nationale, puissent être examinées en vue d'atténuer les effets de la sécheresse.
52. La Directrice régionale a remercié les donateurs pour les contributions fournies à ce jour, notant que d'importantes injections de ressources étaient nécessaires afin que le PAM et ses partenaires puissent continuer à relever les défis actuels.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011-2015) et réponse de la direction (2016/EB.2/9) (pour examen)

53. La Directrice de l'évaluation a présenté le rapport d'évaluation, dont le calendrier avait été fixé afin qu'il puisse servir de base à l'élaboration du nouveau PSP provisoire pour le Burundi en 2017 et du nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Conçu dans une période de relative stabilité qui avait été interrompue par des élections violemment contestées en 2015, le portefeuille était un exemple de l'action du PAM dans des contextes politiques fragiles et complexes. Les constatations de l'évaluation avaient été examinées avec le PAM et les parties prenantes nationales.

54. La Directrice régionale a noté que les recommandations de l'évaluation avaient éclairé la révision budgétaire du programme de pays qui devait être présentée ultérieurement dans la session et la révision budgétaire de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) qui devait être approuvée par la Directrice exécutive. La direction avait approuvé toutes les recommandations et les mettait en œuvre.
55. Le Conseil a accueilli favorablement l'évaluation et ses constatations généralement positives, y compris celles concernant le rôle stratégique du PAM et son alignement sur les priorités du Gouvernement, des partenaires du PAM et des donateurs. Les membres se sont dits préoccupés par les déficits de ressources et les lacunes dans les données de suivi, et ont mis en garde contre l'objectif qui pourrait s'avérer trop ambitieux de certaines activités recommandées compte tenu de la conjoncture actuelle du financement. Ils encourageaient une utilisation prudente des ressources, une coordination accrue avec les autres acteurs et une attention plus grande à la parité hommes-femmes dans la conception du PSP provisoire.
56. La Directrice de l'évaluation et le responsable régional de l'évaluation ont donné des éclaircissements sur les motifs des recommandations: le Burundi était confronté à des problèmes chroniques ce qui expliquait que le PAM avait dû faire plus que de répondre à des besoins immédiats, et l'évaluation avait noté que la problématique hommes-femmes était l'un des moteurs de l'insécurité alimentaire. La Directrice régionale a ajouté qu'au lieu de mettre en place de nouvelles activités, le PAM allait adapter celles qui existaient déjà pour faciliter celles des partenaires. Les déficits de ressources et de capacités faisaient parfois obstacle aux intentions de collaborer des partenaires.
57. La Directrice de pays adjointe a présenté brièvement les activités entreprises pour renforcer la collecte et l'analyse des données, y compris en améliorant la coopération avec les partenaires et les autres acteurs sur le terrain. Une évaluation humanitaire conjointe et un plan d'intervention organisés avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies permettraient de faciliter le ciblage des activités de secours d'urgence et de relèvement et d'éviter le chevauchement avec le ciblage du programme de pays.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burundi 200119 (2016/EB.2/10) (pour approbation)

58. La Directrice de pays a présenté l'augmentation budgétaire, qui prolongeait le programme de pays de 12 mois, et permettait au PAM de poursuivre et d'élargir les activités du programme et d'élaborer un PSP provisoire. Avec la crise politique de 2015 et les impacts environnementaux sur l'agriculture et l'économie qui menaçaient une décennie de paix et de croissance relatives, le Burundi était confronté à une grave crise d'insécurité alimentaire et les taux de malnutrition chronique y étaient plus élevés que partout ailleurs en Afrique. L'augmentation proposée intégrait les récentes recommandations de l'évaluation, et les activités seraient axées sur les personnes les plus vulnérables.
59. Le Conseil a approuvé l'accent mis sur le renforcement de la résilience moyennant le développement des capacités des populations touchées, et l'attention accordée aux mesures visant à empêcher la détérioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des personnes vulnérables. Les membres ont souligné la coopération efficace du bureau de pays avec un large éventail d'entités des Nations Unies au Burundi, suggérant que ce modèle soit reproduit ailleurs. En particulier, la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome avait contribué à relier l'élargissement de l'alimentation scolaire issue de la production locale à la petite agriculture, ce qui avait permis de stimuler la croissance économique et de renforcer la durabilité des effets directs. Notant que plusieurs donateurs bilatéraux avaient mis fin à leur soutien direct au Gouvernement, le Conseil a demandé si l'IPSR pour le Burundi aurait aussi besoin de ressources supplémentaires.
60. La Directrice de pays a remercié le Conseil de son appui, convenant que les services complémentaires fournis par les partenaires aux personnes vulnérables et souffrant de malnutrition étaient essentiels. Soulignant le partenariat efficace du PAM avec le Gouvernement, elle a confirmé que l'augmentation budgétaire de l'IPSR entrait dans les limites des pouvoirs délégués de la Directrice exécutive et donc ne serait pas soumise au Conseil.

**Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—
Soudan du Sud 200572 (2016/EB.2/11) (pour approbation)**

61. La Directrice de pays a présenté la révision budgétaire pour l'IPSR 200572, qui avait été approuvée trois ans auparavant avec des outils souples en vue du redressement. Le déclenchement du conflit en juillet 2016 avait modifié et augmenté les besoins, nécessitant la mise en place d'une opération d'urgence dans les zones de conflit alors que les activités de l'IPSR se poursuivaient dans les zones plus stables. Compte tenu des mauvaises récoltes prévues pour les deux ou trois prochaines campagnes agricoles, il est probable que l'insécurité alimentaire atteindra des niveaux encore jamais atteints.
62. Reconnaissant les graves problèmes auxquels était confronté le Soudan du Sud, le Conseil a félicité le bureau de pays de son travail humanitaire et logistique et a accueilli favorablement la double approche adoptée en matière d'assistance, l'attention apportée au développement des capacités nationales afin de trouver des solutions durables, et la coordination avec le Gouvernement et les partenaires des Nations Unies.
63. En réponse aux questions, la Directrice de pays a expliqué que les coûts d'appui étaient élevés en raison de la mauvaise infrastructure logistique du pays. Les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs de l'opération d'urgence étaient axées sur la formation et ne faisaient pas double emploi avec celles de l'IPSR; les activités nutritionnelles menées au titre de l'IPSR ciblaient uniquement les réfugiés. L'analyse du contexte et le dialogue avec les acteurs armés tout au long des routes commerciales éclaireraient et faciliteraient les mesures prises par le bureau de pays pour protéger le personnel et les entrepôts.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

64. Le Directeur régional a donné un aperçu des activités du PAM dans la région où il vient en aide à 7,5 millions de bénéficiaires dans 20 pays.
65. Aggravée par les récents événements au Nigéria, la crise qui sévit dans le bassin du Lac Tchad – Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad – avait laissé 4,4 millions de personnes en situation de grave insécurité alimentaire. Le PAM prévoyait d'apporter une assistance à 3 millions de personnes dans les quatre pays, en utilisant autant que possible des transferts de type monétaire et en ciblant les zones qu'il était difficile d'atteindre, les principales villes dans les régions de Borno et de Yobe, et les zones où les personnes revenaient. Le PAM collaborait avec l'UNICEF et des organisations non gouvernementales pour résoudre les problèmes d'accès. Il s'appuyait sur des équipes d'intervention rapide et des hélicoptères pour de nombreuses distributions. Autant que possible, le PAM achetait les produits alimentaires localement, provenant de zones plus stables dans la sous-région.
66. Malgré les récentes élections en République centrafricaine, il y avait toujours 400 000 personnes déplacées dans leur propre pays, et 400 000 autres réfugiées qui avaient fui le pays et vivaient dans les pays voisins. La situation instable rendait le déficit de financement actuel particulièrement préoccupant. La crise au Mali avait rendu inaccessibles les zones du nord du pays et provoquait des réactions en chaîne au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. La situation devait être suivie de près en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone afin d'éviter une nouvelle épidémie d'Ebola.
67. Félicitant le PAM pour son action, le Conseil a noté que la situation dans cette région méritait une attention particulière et que le financement des activités devait être renforcé.
68. En réponse à des questions spécifiques, le Directeur régional a indiqué que les bureaux de pays au Nigéria et au Cameroun présenteraient leur PSP en juin 2017; d'autres PSP faisaient actuellement l'objet de consultations et des progrès importants étaient attendus en 2017. Il a attiré l'attention sur le Bénin, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal, qui étaient des pays confrontés à de graves problèmes chroniques où des financements supplémentaires seraient utiles.

Programmes de pays – Côte d'Ivoire 200960 (2016/EB.2/12) (pour approbation)

69. La Directrice de pays a fait observer que l'économie nationale se relevait après les troubles récents, de nombreux réfugiés rentraient chez eux, et la constitution nationale avait été amendée afin de promouvoir la stabilité à long terme. Le Gouvernement, le PAM et d'autres partenaires des Nations Unies faisaient face à des problèmes liés à la sécheresse, aux inégalités économiques et à la malnutrition. Le programme d'alimentation scolaire était freiné par la faible production agricole: il fournissait le seul repas quotidien pour certains enfants, mais sa valeur nutritionnelle diminuait. Le faible niveau d'instruction des filles contribuait au cercle vicieux de la pauvreté et de la malnutrition, et l'anémie était de plus en plus répandue. Le Gouvernement avait récemment rendu obligatoire l'éducation primaire pour tous les enfants et mettait en œuvre des programmes nutritionnels avec différents partenaires. Le programme de pays allait bientôt passer au modèle PSP, mais la mobilisation des ressources restait problématique.
70. Le Conseil a accueilli favorablement les propositions qui devaient appuyer les changements positifs vers la stabilité économique et politique et permettre au PAM de passer du redressement à la programmation en faveur du développement. Le soutien à la protection sociale durable et à la scolarisation primaire universelle a été approuvé chaleureusement. Les membres du Conseil se sont félicités de l'alignement du programme de pays sur les priorités nationales et sur celles des Nations Unies, de l'accent mis sur l'égalité des sexes, et des synergies évidentes entre les programmes d'alimentation scolaire et ceux de créations d'actifs; certains membres ont, à cet égard, demandé des précisions concernant les modalités de mise en œuvre.
71. La Directrice de pays a remercié le Conseil de son soutien, notant qu'un audit attentif à la problématique hommes-femmes était réalisé actuellement avec ONU-Femmes en vue d'optimiser la conception des programmes, et qu'un nouveau ministère avait été créé pour gérer les programmes nationaux d'intervention en cas d'urgence. Le PAM œuvrerait avec les communautés pour déterminer les modalités d'exécution optimales. Le bureau de pays établissait des données de référence pour les futures évaluations.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burkina Faso 200163 (2016/EB.2/13) (pour approbation)

72. Le Directeur de pays a présenté l'augmentation budgétaire, qui prolongeait le programme de pays de 12 mois, ce qui donnait les moyens au bureau de pays d'améliorer le ciblage géographique, de renforcer l'impact et d'élargir les partenariats en vue du transfert de responsabilités au Gouvernement.
73. Le Conseil a appuyé l'augmentation budgétaire qui permettait de maintenir les activités existantes pendant que le Gouvernement définissait les priorités nationales en matière de développement et que le PAM mettait en place un PSP. Les membres ont salué l'action du PAM sur les chaînes de valeur, les moyens d'existence durables, le développement des capacités du Gouvernement et des communautés, et les synergies avec les partenaires. Se félicitant en particulier des activités d'alimentation scolaire et de leur impact sur le taux de fréquentation des filles, le Conseil a suggéré que les évaluations futures recherchent davantage de données factuelles dans ce domaine, notamment concernant l'optimisation des ressources utilisées. Plusieurs membres ont souligné l'impact du projet pilote d'achat de yogourts de production locale, qui assurait des revenus prévisibles aux coopératives laitières menées par des femmes, renforçait la chaîne de valeur laitière et stimulait l'économie locale, et donc développait la résilience et la durabilité. Le soutien apporté aux producteurs locaux de produits enrichis a permis de réduire la dépendance à l'égard des approvisionnements internationaux, mais le soutien technique et la formation sur les normes de qualité ajouteraient de la valeur tout comme le ferait le développement des capacités des partenaires et des organisations d'agriculteurs. Le Conseil est convenu que la mise en place de partenariats était essentielle pour améliorer l'intervention dans son ensemble, compte tenu des contraintes de financement, mais a demandé plus de détails.
74. La Directrice régionale, en remerciant le Conseil de son soutien, a souligné l'impact considérable des déficits de financement et confirmé que la valeur de l'alimentation scolaire constituerait l'un des thèmes des futures activités d'évaluation.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Ghana 200247 (2016/EB.2/14) (pour approbation)

75. La Directrice de pays adjointe a présenté l'augmentation budgétaire, qui prolongeait le programme de pays de 12 mois afin de l'aligner sur les plans nationaux et jetait les bases des futures activités du PAM dans le pays.
76. Le Conseil a accueilli favorablement la prolongation destinée à aligner le programme de pays sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2012–2017 et la phase 2018–2021 du plan de développement à long terme du Ghana; elle donnait aussi au Ghana le temps de concevoir un plan d'action en vue de la réalisation des ODD au niveau national et de mener un examen stratégique Faim zéro qui étaièrent le PSP du PAM à partir de 2018. Le Conseil a approuvé la collaboration du PAM avec les autorités nationales et s'est félicité des activités qui s'attaquaient à des questions comme le changement climatique et les disparités entre les sexes, conformément au Plan stratégique du PAM. En particulier, les membres ont été satisfaits des activités de développement des capacités, du dialogue avec le secteur privé, et de l'accent mis sur le renforcement de la capacité du Gouvernement à gérer les programmes d'alimentation scolaire issue de la production locale, qui renforçaient les liens avec la petite agriculture et assuraient la teneur nutritionnelle des aliments. Certains membres ont noté les avantages apportés par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour optimiser le soutien du Centre d'excellence du PAM au Brésil. Notant l'utilisation accrue des transferts de type monétaire, les membres ont demandé de plus amples détails sur les effets positifs qu'ils avaient sur l'économie locale.
77. La Directrice de pays adjointe a répondu aux préoccupations du Conseil en faisant observer que, indépendamment des changements post-électorales survenus dans le Gouvernement, le plan de développement à long terme du Ghana garantissait que les activités prévues resteraient pertinentes.

Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200961 (2016/EB.2/15) (pour approbation)

78. Le Directeur de pays a fait observer que l'IPSR 200961 avait été harmonisée avec l'initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) du Gouvernement et les priorités liées aux ODD en partenariat avec la FAO et le FIDA. Elle pouvait être adaptée en fonction des variations saisonnières et comportait un volet relatif à une intervention d'urgence; le but était d'optimiser la résilience tout en transférant progressivement la responsabilité des activités au Gouvernement et aux communautés. Le PAM appuyait un projet de système national permettant de s'approvisionner auprès des petits exploitants locaux.
79. Notant le grand nombre des bénéficiaires, l'augmentation de la malnutrition et les coûts élevés prévus dans l'IPSR, le Conseil a invité instamment le PAM à optimiser ses partenariats et à tirer parti de l'approche multisectorielle pour promouvoir la durabilité et le transfert des capacités au Gouvernement. Le Conseil s'est félicité de ce que l'intervention tenait dûment compte de la problématique climatique, en recommandant de poursuivre la coopération avec l'initiative de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, et de l'accent mis sur l'éducation et le bien-être des adolescentes, bien que des questions aient été soulevées quant à la possibilité de traiter les questions de parité hommes-femmes. Les membres du Conseil ont demandé davantage d'informations sur le module intégré destiné aux bénéficiaires transférés à l'IPSR et sur les liens avec l'opération d'urgence pour le lac Tchad.
80. Les membres du Conseil ont invité instamment le PAM à s'assurer que l'intervention disposait des ressources et des effectifs adéquats et que les progrès étaient communiqués de manière précise moyennant un suivi optimisé. Certains membres craignaient que le regroupement des composantes du programme n'ait une incidence sur le financement des activités spécifiquement axées sur la nutrition et que le manque de fonds ne nuise à la continuité des opérations.
81. Le Directeur de pays a proposé de présenter un document répondant à nombre des questions du Conseil, faisant observer que le PAM œuvrait aux côtés du HCR pour promouvoir l'autosuffisance dans les communautés de réfugiés. L'IPSR 200961 était liée à l'opération d'urgence pour le lac Tchad, en ce sens que toutes deux donnaient la priorité à l'autosuffisance.

Les changements apportés aux programmes de nutrition reposaient sur les données les plus récentes et allaient dans le sens des priorités de l'initiative 3N.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement— Tchad 200713 (2016/EB.2/16) (pour approbation)

82. La Directrice de pays a présenté l'augmentation budgétaire, qui répondait aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations vulnérables au Tchad et facilitait la transition vers un PSP en 2018. La révision maintenait la réorientation des secours vers des activités de renforcement de la résilience; intégrait les recommandations de l'évaluation à mi-parcours; mettait l'accent sur le renforcement des partenariats avec le HCR, la FAO et l'UNICEF; et intensifiait l'utilisation des outils fondés sur les marchés.
83. Conscient des besoins persistants, notamment pour les nombreux réfugiés, le Conseil a approuvé la révision budgétaire et remercié le PAM pour son action au Tchad. Les membres ont recommandé de collaborer avec le HCR pour améliorer les méthodes de ciblage fondées sur la vulnérabilité, et ont accueilli favorablement l'utilisation de l'enregistrement biométrique. Ils ont conseillé de faire preuve de prudence afin d'éviter les conséquences indirectes négatives des programmes de transferts de type monétaire, et de poursuivre les programmes de traitement de la malnutrition jusqu'à ce que les résultats soient meilleurs.
84. La Directrice de pays a fait observer que les programmes de transferts de type monétaire étaient précédés d'évaluations approfondies du marché, et que les mécanismes de retour d'information venant des bénéficiaires et le suivi post-distribution étaient actuellement renforcés. Les programmes de prévention et de traitement de la malnutrition seraient mis en œuvre simultanément, et le passage aux activités de prévention uniquement serait envisagé lorsque les taux de malnutrition se situeraient au-dessous de 10 pour cent. Le bureau de pays collaborait avec la Banque mondiale et avec le Gouvernement en matière de protection sociale et avec l'association nationale des femmes pour améliorer les aspects liés à la problématique hommes-femmes de l'IPSR, y compris pour la conception et le suivi des activités.

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

85. Notant que des examens stratégiques étaient en cours ou sur le point d'être réalisés dans 14 pays de la région, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, le Directeur régional a mentionné que les premières constatations mettaient en lumière les problèmes de sécurité alimentaire liés à la rapide croissance économique, notamment l'urbanisation, la qualité des aliments et le double fardeau de la suralimentation et de la dénutrition. Pour faire face à cette situation, le PAM centrerait de plus en plus son action sur le développement des capacités nationales, l'analyse de la sécurité alimentaire, et le soutien aux mécanismes nationaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise; les politiques du PAM en matière de problématique hommes-femmes et de protection ainsi que la nouvelle charte relative au handicap guideraient aussi la conception des programmes.
86. Le Directeur régional a noté que la feuille de route intégrée permettrait de regrouper les programmes au niveau des pays, et leur nombre passerait de 30 à 14. Le nouveau portefeuille régional mettrait en adéquation les opérations du PAM avec l'action menée en vue de la réalisation des ODD et prévoyait des partenariats avec les gouvernements, le secteur privé, les autorités locales et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge selon une approche englobant la "société tout entière". De plus, la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome était officialisée par plusieurs accords au niveau des pays définissant les actions de sensibilisation, les opérations et les activités d'évaluation qui devaient être menées conjointement.
87. Les grands défis auxquels la région était confrontée étaient liés au manque de ressources et au caractère aléatoire des filières: en principe, ces problèmes devraient être résolus avant la mise en place des PSP afin d'assurer une transition sans heurt à partir des portefeuilles de projets actuels.
88. Le Conseil s'est félicité du démarrage des PSP menés à titre pilote. Certains membres ont recommandé de renforcer les partenariats en tirant parti du modèle du centre d'excellence, et ont demandé s'il était possible d'étendre l'initiative Achats au service du progrès dans la région. Le

Directeur régional a noté tous ces points et a remercié le Conseil de son soutien dans la réalisation de la réorientation stratégique qui est fondamentale pour la mise en œuvre de la feuille de route intégrée.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Afghanistan 200447 (2016/EB.2/17) (pour approbation)

89. Le Secrétariat a présenté l'augmentation budgétaire, qui prévoyait la prolongation des activités de l'IPSR pour une période de 18 mois.
90. Le Conseil a approuvé l'augmentation tout en se disant inquiet de la détérioration rapide de la sécurité alimentaire de nombreux Afghans. Accueillant favorablement la réponse aux recommandations de l'évaluation, le Conseil s'est félicité de la réorientation vers des activités ayant un impact à plus long terme: la généralisation des activités Achats au service du progrès et l'augmentation des achats de produits alimentaires auprès de petits exploitants locaux contribueraient à renforcer les capacités locales et la résilience, et donc la durabilité. Le Conseil a soutenu le recours accru aux transferts de type monétaire, mais a demandé instamment au PAM d'assurer un suivi rigoureux afin de garantir que les ressources venaient en aide aux personnes les plus vulnérables. Soulignant l'importance de protéger les bénéficiaires, en particulier les filles, les femmes et les personnes handicapées, le Conseil a vivement encouragé le bureau de pays à parachever et à mettre en œuvre sa stratégie de protection. Rappelant l'opération d'urgence pour l'Afghanistan qui avait été récemment approuvée, et les sollicitations concurrentes dont faisaient l'objet les donateurs, plusieurs membres ont demandé comment le PAM entendait harmoniser les activités de l'IPSR et celles de l'opération d'urgence afin d'assurer une couverture appropriée et d'éviter les doublons; et décider de l'ordre de priorité des activités au cas où les opérations ne seraient pas entièrement financées. Saluant les partenariats stratégiques établis avec la FAO et l'UNICEF, et le dialogue solide noué avec les ministères s'agissant du processus d'examen stratégique Faim zéro, le Conseil a encouragé une coopération élargie afin d'améliorer l'assistance en général.
91. Le Secrétariat a confirmé que, si nécessaire, il privilégierait les activités permettant de sauver des vies au détriment des activités de renforcement à long terme de la résilience et des moyens d'existence; il a précisé que les rapatriés et les réfugiés – dont le nombre allait probablement augmenter de manière considérable – seraient pris en charge au titre de l'opération d'urgence, et non de l'IPSR; et il a souligné que la récente autorisation accordée par le Gouvernement de recourir aux données biométriques allait permettre d'utiliser les cartes du système de gestion des opérations en espèces (SCOPE), ce qui contribuerait à éviter les doublons.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

92. Le Directeur régional a rendu compte de l'impact de la crise silencieuse provoquée par le phénomène El Niño, et de la vulnérabilité qui en résultait conduisant les ménages à recourir à des mécanismes de survie préjudiciables, comme le retrait des enfants de l'école, la vente des avoirs, le mariage précoce ou les déplacements liés à la recherche d'un emploi; tout cela faisait qu'il était difficile à ces personnes d'économiser en prévision de chocs futurs. La situation en vigueur sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition correspondait aux scénarios les plus pessimistes envisagés en 2014, 2015 et 2016. Suite à une baisse de 22 pour cent de la production céréalière, 39 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire, et la plupart des pays de la région avaient déclaré l'état d'urgence au niveau national. Soulignant la situation particulièrement grave à Madagascar, au Malawi et au Mozambique, le Directeur régional a remercié les gouvernements hôtes, les autres partenaires et le Conseil pour la réponse à l'appel en faveur de l'Afrique australe, qui avait permis au PAM d'intensifier ses interventions alimentaires et nutritionnelles dans sept pays.
93. Toutefois, la crise s'aggravait et le PAM avait besoin de 350 millions de dollars pour répondre aux besoins jusqu'en avril 2017. Compte tenu des crises qui sévissaient dans d'autres parties du monde, des déficits de ressources étaient probables et le PAM allait travailler avec les partenaires nationaux afin de privilégier les activités permettant de sauver des vies au profit des groupes les plus vulnérables. Du fait des prévisions d'un phénomène La Niña de faible intensité accompagné de fortes pluies, il fallait se préparer à des inondations à grande échelle.

94. Le PAM avait établi de solides partenariats avec les communautés, les gouvernements et les ONG dans la région et travaillait dans le cadre de la Communauté de développement de l'Afrique australe et avec elle, jouant un rôle de catalyseur plutôt que d'exécutant en fournissant un soutien technique aux comités d'évaluation des situations d'urgence, et des conseils en matière de politiques. Le PAM entretenait de bonnes relations avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, en particulier la FAO, avec laquelle il préparait un plan d'action régional conjoint pour faire face au phénomène La Niña et renforcer la résilience; le FIDA devait se joindre à cette initiative.
95. Cette région hétérogène exigeait des approches différentes allant de la mise en œuvre d'interventions d'urgence complètes à l'offre d'un appui aux gouvernements pour traiter, par exemple, des questions liées à la problématique hommes-femmes et à la protection.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Malawi 200287 (2016/EB.2/18) (pour approbation)

96. La Directrice de pays a indiqué que la révision budgétaire alignerait les programmes du bureau de pays sur les priorités et les plans nationaux ainsi que sur le PNUAD 2019–2024. La prolongation proposée ne prévoyait pas de réorientation stratégique majeure, mais les activités seraient légèrement amplifiées. Le bureau de pays mettait à profit les interventions menées avec succès comme le programme conjoint sur l'éducation des filles réalisé avec l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), les programmes de repas scolaires utilisant la production locale, et le projet pilote de prévention du retard de croissance, qui constituaient un modèle pour les futurs investissements liés à la nutrition au Malawi et ailleurs.
97. En raison de chocs climatiques dévastateurs, notamment des inondations et le plus fort épisode de sécheresse provoqué par le phénomène El Niño depuis 35 ans, 6,5 millions de Malawiens (soit 40 pour cent de la population) avaient besoin d'une assistance alimentaire, et la situation, déjà précaire, s'était aggravée, ce qui accentuait la vulnérabilité et nuisait aux acquis du développement. Le bureau de pays continuerait à investir dans des solutions à court et long terme au problème de la faim, en mettant davantage l'accent sur la production de données factuelles. Des directives sur les pratiques optimales pour les programmes de repas scolaires étaient publiées, et le bureau de pays avait récemment accueilli un forum de haut niveau sur les systèmes de protection sociale susceptibles de résister aux chocs.
98. Le Conseil a approuvé la révision budgétaire, se félicitant de l'action du PAM en matière de parité hommes-femmes, des partenariats établis avec d'autres institutions des Nations Unies, et des plans visant à transférer la responsabilité des activités de repas scolaires au Gouvernement. Les membres ont souligné l'importance d'élargir les interventions de développement des capacités et de renforcer la résilience au niveau des communautés et des ménages.
99. La Directrice de pays a accueilli avec satisfaction le soutien du Conseil et souligné que l'objectif était de tirer parti des activités de développement des capacités et d'élaborer des stratégies conjointes avec les partenaires, en particulier les institutions des Nations Unies concernées par le prochain PNUAD. Conscient de l'importance des partenariats, le bureau de pays travaillerait avec les instituts de recherche, les milieux universitaires et la Croix-Rouge sur la production de données factuelles.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Madagascar 200735 (2016/EB.2/19) (pour approbation)

100. Le Directeur de pays a mis en évidence la détérioration alarmante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le sud de Madagascar, qui était la conséquence de plusieurs années de sécheresse aggravée par le phénomène El Niño.
101. Le Conseil a accueilli favorablement l'augmentation budgétaire et l'approche proposée pour atténuer l'insécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables après trois années de mauvaises récoltes et de sécheresse prolongée. Approuvant l'abandon des activités prévues de renforcement de la résilience pour transposer à plus grande échelle les opérations de secours afin de venir en aide à plus d'un million de personnes dans les zones les plus touchées, les membres ont réaffirmé que cette priorité accordée aux activités permettant de sauver des vies devait s'accompagner d'un travail à plus long terme destiné à renforcer la résilience aux chocs futurs.

Soulignant à quel point les synergies et la collaboration optimisaient les résultats, le Conseil s'est félicité en particulier des activités du PAM menées en coordination avec l'UNICEF et du plan conjoint d'intervention de la FAO et du PAM – qui prévoyait une assistance complémentaire pour les ménages ciblés afin de réduire les déficits de consommation alimentaire tout en rétablissant les moyens d'existence – comme d'excellents exemples de partenariat efficace permettant d'optimiser les avantages comparatifs. Notant que d'autres acteurs fournissaient des transferts de vivres dans certains contextes où le PAM utilisait des espèces, un membre du Conseil a demandé instamment au PAM de recourir au ciblage géographique afin d'éviter les chevauchements, et de suivre de près les prix sur les marchés locaux afin de s'assurer que les transferts monétaires n'avaient pas d'effet inflationniste.

102. En réponse aux observations du Conseil, le Directeur de pays a confirmé que le suivi était en cours et que le PAM n'utiliserait des espèces que lorsque cela se justifierait.

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale

103. Le Directeur régional et le Directeur de pays ont fait observer que plus de la moitié de la population au Yémen était en situation d'insécurité alimentaire et que les enfants souffraient de malnutrition. Les rations étaient diminuées de moitié afin de garantir une couverture complète, et le PAM intensifiait ses activités pour venir en aide au million de bénéficiaires prévus. Le conflit entraînait un déclin économique rapide à un moment où de plus en plus de personnes avaient besoin d'une assistance, ce qui avait notamment pour effet d'inciter les gens à recourir à des mécanismes de survie préjudiciables et d'accentuer la criminalité. L'opération d'urgence pour le Yémen fournissait maintenant des rations réduites à 6 millions de bénéficiaires, mais les ressources étaient rares et les livraisons étaient freinées par les routes endommagées et l'insécurité. Une révision budgétaire était en cours d'élaboration, mais la solution à long terme devrait reposer sur un accord de paix.
104. En République arabe syrienne, plusieurs milliers de personnes bloquées à Alep manquaient de nourriture et d'eau, et les stocks du PAM s'épuisaient; 95 000 personnes recevaient des moitiés de ration. Avec plusieurs crises prolongées dans la région, le PAM s'attachait aussi à relier l'intervention humanitaire à des activités de redressement rapide et de renforcement de la résilience. En Arménie et au Tadjikistan, le PAM œuvrait aux côtés des gouvernements afin d'intégrer les repas scolaires dans les programmes nationaux de filet de sécurité, en partenariat avec la FAO et le FIDA. En Jordanie et au Liban, l'alimentation scolaire avait été étendue afin de venir en aide aux enfants syriens réfugiés. Un programme d'alerte climatique était mis en place en Égypte afin d'optimiser la production agricole, et les opérations de renforcement de la résilience étaient coordonnées avec la FAO et le FIDA pour une plus grande efficacité. Le Directeur régional a remercié les donateurs de leurs contributions à ce jour.
105. Le Conseil a pris note de la gravité de la situation. Les membres ont demandé des éclaircissements sur les effets qu'avait l'approche en matière de PSP sur les opérations, et sur la mesure dans laquelle les bureaux de pays pouvaient s'adapter à l'évolution de la situation. Ils ont attiré l'attention sur la nécessité d'être tenus régulièrement informés.
106. Le Directeur régional a remercié le Conseil de l'intérêt qu'il manifestait, faisant observer que la mise en place des PSP serait fonction de la situation locale et a assuré au Conseil qu'il était prévu de communiquer ultérieurement les informations voulues pour tenir les donateurs dûment informés. La nécessité de faire preuve de souplesse a été reconnue, mais le changement était entravé par le manque de stocks alimentaires et de financement. Un soutien important et immédiat était indispensable pour éviter une crise humanitaire majeure.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Iraq (2010-2015) et réponse de la direction (2016/EB.2/20) (pour examen)

107. En présentant le rapport de synthèse, la Directrice de l'évaluation a noté que la situation en Iraq s'était aggravée pendant la période couverte par l'évaluation, avec près d'un quart de la population vivant sous le seuil de pauvreté et 3,2 millions de personnes déplacées. La stratégie de pays, conçue dans une période de paix relative, s'était donc avérée largement inutile depuis 2014,

lorsque le PAM avait réorienté à juste titre ses objectifs pour répondre aux besoins humanitaires. Les résultats du portefeuille de pays étaient dans l'ensemble mitigés, mais les constatations de l'évaluation étaient positives concernant la souplesse du bureau de pays et sa collaboration avec les partenaires pour répondre aux besoins immédiats de manière à sauver des vies et pour remédier aux lacunes et aux difficultés.

108. La direction a approuvé les sept recommandations de l'évaluation, mais a suggéré un calendrier différent pour l'élaboration du PSP pour l'Iraq. Reconnaissant les difficultés posées par le suivi et le ciblage, le Directeur régional a indiqué que le PAM et ses partenaires étaient en train de mettre au point une stratégie qui permettrait de cibler les personnes sans autre moyen de survie que l'assistance alimentaire.
109. Le Conseil a approuvé les constatations de l'évaluation et la réponse de la direction aux recommandations formulées. En particulier, les membres ont accueilli favorablement l'attention accordée à la problématique hommes-femmes et les constatations concernant la collaboration avec les partenaires des Nations Unies, notamment le mécanisme interinstitutions d'intervention rapide, et la flexibilité manifestée au moment de faire face aux événements extérieurs, qui mettait en évidence la façon dont le PAM parvenait à fournir une assistance alimentaire dans des situations fragiles. Les membres ont approuvé le nouveau calendrier proposé par la direction pour l'élaboration du PSP.
110. Le Conseil a recommandé de travailler avec le Gouvernement pour améliorer le ciblage et le suivi et d'accélérer le transfert de la responsabilité des activités menées par le PAM au système national de distribution publique. Les membres ont encouragé le PAM à appuyer l'alimentation scolaire et à faire preuve de prudence dans l'utilisation à plus grande échelle des transferts de type monétaire, en se fondant sur des évaluations rigoureuses du marché. Étant donné la probabilité que les perturbations liées au conflit se poursuivent, certains membres se sont demandé s'il était vraiment possible de prévoir les besoins futurs et s'il ne valait pas mieux se concentrer sur le maintien de la flexibilité.
111. La Directrice de l'évaluation a renvoyé le Conseil aux annexes du rapport principal de l'évaluation, qui fournissaient des détails sur les sources des données factuelles de l'évaluation. Elle a précisé que la recommandation 1 engageait à démarrer – mais pas à achever – le processus d'élaboration du PSP en 2016. Le responsable de l'évaluation a ajouté que l'équipe d'évaluation indépendante comptait dans ses rangs autant d'hommes que de femmes, était représentative sur le plan géographique et comptait dans ses rangs des personnes dotées d'une vaste gamme de compétences techniques.
112. Le Directeur régional reconnaissait que de la souplesse était nécessaire, mais que l'analyse et la conception de scénarios aidaient le bureau de pays à se préparer à différentes situations.

Interventions prolongées de secours et de redressement—Crise des réfugiés syriens (au niveau régional) 200987 (2016/EB.2/21) (pour approbation)

113. Le Secrétariat, en présentant l'IPSR, a souligné à quel point la crise syrienne nécessitait une nouvelle approche alors qu'elle durait depuis six ans. L'étroite collaboration dans toute la région – permettant d'exploiter au mieux les avantages comparatifs des différents partenaires pour élaborer des programmes durables et pouvant être modulés qui faisaient la jonction entre action humanitaire et développement – témoignait de l'orientation adoptée par le PAM, qui consistait à passer à des activités de renforcement de la résilience et des moyens d'existence une fois que les besoins en matière d'aide d'urgence avaient été réduits.
114. Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a souligné la nécessité d'établir des synergies entre des partenaires aussi divers que complémentaires comme le PNUD et le PAM s'agissant d'expérimenter des réponses innovantes à une crise qui avait défié l'architecture humanitaire en place.
115. Le Conseil s'est félicité du dialogue multipartite constructif noué lors de l'élaboration de l'IPSR – la plus grande intervention au monde faisant appel aux transferts de type monétaire. Cette approche s'efforçait de préserver la dignité des bénéficiaires, de renforcer les filets de sécurité et les systèmes de vente au détail au niveau national, et de fournir un soutien pluridimensionnel aux communautés hôtes comme aux réfugiés syriens, et par voie de conséquence favorisait

l'autosuffisance et la viabilité à long terme. La réorientation des programmes en faveur de la résilience prolongerait l'impact de l'action humanitaire et des interventions de développement; les investissements dans les moyens d'existence, les personnes et le renforcement des capacités nationales aideraient les réfugiés à s'affranchir des bons du PAM, en leur donnant les moyens de subvenir à leurs propres besoins. Les obstacles politiques et juridiques à des emplois viables pour les réfugiés nécessitaient des solutions politiques locales que le PAM pouvait favoriser en soulignant les avantages nets en capital, compétences et possibilités que les réfugiés apportaient aux communautés hôtes.

116. Notant les coûts élevés et réaffirmant la nécessité de mobiliser des contributions pluriannuelles et non affectées, le Conseil a appelé les donateurs à continuer d'apporter un soutien généreux, et demandé instamment au PAM de tenir compte des immenses besoins humanitaires lorsqu'il envisageait de mettre en place des activités allant au-delà du secours d'urgence, et de donner la priorité aux interventions permettant de sauver des vies si le manque de ressources l'exigeait.
117. Le Secrétariat a remercié le Conseil de son soutien à la Vision 2020, soulignant qu'il était nécessaire de disposer de ressources en continu pour pouvoir concrétiser l'engagement pris de renforcer la résilience sans pour autant négliger l'action essentielle menée pour sauver des vies. Les partenariats étaient suivis de près afin d'éviter les doubles emplois et de garantir que les efforts déployés renforçaient les gouvernements en vue du transfert de responsabilités.

Interventions prolongées de secours et de redressement—République arabe syrienne 200988 (2016/EB.2/22) (pour approbation)

118. Le Directeur de pays a présenté l'IPSR, qui faisait fond sur cinq années de présence du PAM en République arabe syrienne, et les activités axées sur le redressement, la reconstruction et la résilience mises en place progressivement dans les zones où la situation avait été relativement calme en 2016.
119. Le Conseil a félicité le bureau de pays de son action dans un pays où de nombreuses personnes étaient tributaires de l'assistance du PAM. Les membres ont approuvé l'accent mis sur les besoins à long terme, mais ont voulu s'assurer que le PAM protégeait les bénéficiaires, les actifs et le personnel dans ce contexte instable. Il était fondamental que le PAM stimule les chaînes locales d'approvisionnement alimentaire, les possibilités d'emploi et les mécanismes du marché, et œuvre avec les partenaires pour garantir que les programmes de transfert de type monétaire n'étaient élargis que lorsque les capacités des marchés étaient suffisantes. Les membres ont demandé instamment au PAM de continuer à œuvrer pour améliorer l'accès humanitaire, y compris en développant des mécanismes d'exécution innovants.
120. En réponse aux points soulevés, le Directeur de pays a confirmé que les transferts de type monétaire ne représentaient encore qu'une petite partie de l'assistance alimentaire; les partenaires utilisaient le système SCOPE pour leurs propres activités. Un outil électronique de ciblage permettait de classer les bénéficiaires en fonction de leur degré de vulnérabilité. Les investissements du PAM tout au long de la filière d'approvisionnement avaient créé 2 000 emplois, principalement pour des personnes déplacées, d'autres bénéficiaires travaillant à la production de barres à base de dattes. Le PAM avait acheté localement de quoi répondre à 3 pour cent de ses besoins en 2016, et espérait atteindre 10 pour cent en 2017. L'amélioration de l'accès humanitaire passait aussi par une solution politique au conflit.

Interventions prolongées de secours et de redressement—Ukraine 200953 (2016/EB.2/23) (pour approbation)

121. La Directrice de pays a expliqué que l'insécurité dans les zones orientales du pays touchait 3,1 millions de personnes qui avaient besoin d'une assistance et n'avaient pas de lieux sûrs où trouver refuge; les ménages souffraient de la faim et les prix alimentaires étaient en hausse. Malgré les restrictions de transport et d'accès, le PAM venait en aide aux personnes déplacées moyennant des distributions mensuelles de colis alimentaires et des transferts de type monétaire.
122. L'agriculture dans d'autres régions de l'Ukraine était productive, et les exportations céréalières se poursuivaient, mais il fallait s'attendre à une crise économique parce que les réformes fiscales étaient retardées et que les ressources manquaient pour venir en aide aux populations démunies. Des interventions à moyen et long terme étaient nécessaires, mais les organisations humanitaires

se heurtaient à une bureaucratie d'une grande complexité. Le PAM intervenait par l'intermédiaire de partenaires locaux parce que sa présence était critiquée dans les zones qui n'étaient pas sous le contrôle du Gouvernement.

123. Le PAM procédait à des évaluations afin de décider des modalités d'assistance et de s'assurer que ses opérations étaient alignées sur les priorités des partenaires. Dans un avenir immédiat, les projets de transferts de type monétaire seraient transposés à une plus grande échelle, et les activités de redressement seraient élaborées en collaboration avec le Gouvernement.
124. Le Conseil a reconnu l'ampleur des problèmes, faisant observer que la détérioration de la situation pouvait conduire à des stratégies de survie préjudiciables et à la criminalité. Les membres du Conseil se sont dits satisfaits de l'alignement de l'IPSR sur le PNUAD et sur le système de protection sociale du Gouvernement, et de son approche tenant compte des sexes, et ont recommandé que le PAM achète ses ressources localement afin d'appuyer l'économie nationale. Certains membres ont mis en garde contre les transferts de type monétaire, qui pouvaient s'avérer une option à haut risque dans des environnements dangereux, et demandé des éclaircissements quant à la durée de l'intervention.
125. En remerciant le Conseil de sa mobilisation, la Directrice de pays a souligné que les produits alimentaires achetés par le PAM étaient tous d'origine locale, et que les transferts de type monétaire étaient soutenus par les entreprises et les magasins. L'IPSR serait mise en œuvre pendant une année pour commencer: il serait procédé à une révision budgétaire lorsque la feuille de route intégrée serait appliquée. Des financements étaient nécessaires de toute urgence pour pouvoir continuer de venir en aide aux bénéficiaires.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement— État de Palestine 200709 (2016/EB.2/24) (pour approbation)

126. La Directrice de pays a présenté la révision budgétaire, qui alignait l'IPSR sur les plans nationaux et les programmes des Nations Unies en tenant compte des constatations issues de la récente évaluation du portefeuille de pays. Les besoins continuaient d'être élevés, en particulier à Gaza, et le soutien du PAM était essentiel pour créer les conditions nécessaires pour le redressement et le renforcement de la résilience à long terme.
127. Notant que, compte tenu de la situation dans l'État de Palestine, de nombreuses personnes étaient tributaires de l'assistance, le Conseil a accueilli favorablement la révision budgétaire et l'harmonisation de l'IPSR avec les programmes nationaux de filets de protection sociale dans la perspective du transfert à terme des responsabilités à l'Autorité palestinienne. Les membres ont encouragé le bureau de pays à continuer d'élargir le recours aux transferts de type monétaire tout en renforçant la collecte des données et leur analyse afin de mettre en évidence les avantages pour les marchés locaux. Une telle visibilité facilitait les décisions des donateurs en matière de financement, et le PAM devrait continuer à rechercher de nouvelles sources de ressources.
128. En réponse aux questions posées, la Directrice de pays a ajouté que les activités axées sur le renforcement de la résilience et d'autres encore avaient été interrompues en raison du manque de ressources et que des besoins plus urgents avaient de ce fait été privilégiés. Le bureau de pays avait décidé de réduire les rations plutôt que la durée de l'assistance, mais les réductions obligeaient les ménages à économiser sur d'autres dépenses, comme des vêtements chauds ou des médicaments. Le bureau de pays fournirait des mises à jour périodiques sur la mise en œuvre de l'IPSR et l'évolution de la situation dans l'État de Palestine.

Région Amérique latine et Caraïbes: tour d'horizon régional

129. Le Directeur régional a attiré l'attention sur les deux principales situations d'urgence affectant la région en 2016. Le PAM était intervenu conjointement avec les gouvernements – y compris dans le cadre des systèmes de protection sociale –, les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres institutions des Nations Unies.
130. En Haïti, l'approche intégrée en matière d'alimentation et de nutrition adoptée par le PAM prévoyait des distributions générales de vivres et d'espèces et la supplémentation alimentaire généralisée. Les évaluations conjointes de la sécurité alimentaire menées avec la FAO avaient fait ressortir que 1,4 million de personnes avaient besoin d'une assistance alimentaire, et que pour

806 000 d'entre elles cette assistance était urgente. Le PAM prévoyait de venir en aide à 800 000 personnes avec un budget total d'un montant de 48 millions de dollars, dont 30 pour cent seulement avaient été reçus. Les transferts de type monétaire ciblaient 22 000 familles en situation d'insécurité alimentaire. L'opération spéciale du PAM avait besoin de 10 millions de dollars pour fournir des services communs de logistique et de télécommunications jusqu'en février 2017; 5 millions de dollars avaient été reçus. Le PAM et les partenaires fournissaient de l'assistance dans des lieux isolés à partir d'un entrepôt interinstitutions.

131. À Cuba, l'ouragan Matthew avait touché 365 000 personnes. Grâce à des activités de préparation efficaces, notamment le prépositionnement de vivres, le PAM a été la première organisation sur le terrain à appuyer l'intervention du Gouvernement.
132. Le Gouvernement équatorien avait demandé au PAM de fournir une assistance alimentaire à plus de 520 000 personnes touchées par le séisme. Le PAM procédait à des transferts monétaires par le biais de la plateforme de filets de sécurité du Gouvernement.
133. Dans le couloir de la sécheresse, suite au phénomène El Niño et aux pertes agricoles qu'il avait provoquées, plus de 1 million de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire ou avaient besoin d'une assistance alimentaire. L'IPSR régionale du PAM appuyait les interventions nationales, mais n'avait pu venir en aide qu'à 146 000 personnes en octobre en El Salvador, au Guatemala et au Honduras, faute de ressources.
134. Le PAM et les autres organismes ayant leur siège à Rome luttait contre la malnutrition: i) en Colombie, dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec le Brésil afin d'améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés; ii) à Cuba, moyennant le développement des capacités pour renforcer les chaînes de valeur; et iii) en République dominicaine et au Honduras, grâce au soutien apporté aux programmes d'alimentation scolaire et de nutrition.
135. Selon certaines études, 58 pour cent des familles de la région consacraient les deux tiers de leurs revenus à l'achat de produits alimentaires. Des recherches réalisées avec l'aide du PAM en République dominicaine avaient montré que l'enrichissement du riz était un moyen efficace et peu onéreux de lutter contre les carences en micronutriments. Au Guatemala, une étude menée par le PAM et les partenaires avait permis de chiffrer les carences en fruits, légumes et aliments d'origine animale.
136. Le Conseil a fait observer qu'il était important de lutter contre les inégalités grâce à des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans une région qui produisait suffisamment de nourriture mais où 25 pour cent des enfants souffraient d'anémie; les membres du Conseil ont pris note de l'objectif visant à éradiquer l'anémie d'ici à 2025. Ils se sont félicités de la collaboration du PAM avec les gouvernements et les autres partenaires afin d'assurer une utilisation optimale de ressources limitées, et ont remercié l'équipe régionale du PAM pour son action. Le Conseil a noté que la région avait besoin de niveaux de financement plus élevés afin de pouvoir obtenir des résultats satisfaisants.

Questions d'administration et de gestion

Nomination du Directeur de l'évaluation (2016/EB.2/26) (pour approbation)

137. À l'issue de la présentation de la procédure de sélection par le Chef de cabinet, le Conseil a approuvé la nomination de Mme Andrea Cook (Royaume-Uni) en tant que nouvelle Directrice de l'évaluation qui entrera dans ses fonctions à une date anticipée, à savoir janvier 2017.

Questions diverses

Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM

138. La Présidente a noté qu'elle avait coprésidé la réunion conjointe avec le Président du Conseil d'administration du PNUD. La réunion avait examiné des documents portant sur l'acquisition et l'utilisation de macrodonnées et les implications des ODD pour les organismes des Nations Unies et sur la manière dont les fonds et les programmes fonctionnaient dans des situations fragiles, y compris dans les pays à revenu intermédiaire. Des débats avaient été consacrés à ces deux thèmes, et des experts internes et externes avaient été invités.
139. Les travaux s'étaient déroulés selon un protocole qui évitait le plus possible les présentations formelles et encourageait les États membres à débattre librement entre eux; la Présidente a suggéré que cette formule pouvait être adoptée avec profit lors de la réunion conjointe des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome prévue en 2017.
140. Les détails des débats étaient disponibles dans l'annexe du rapport sur la réunion conjointe que l'on pouvait trouver sur le site Web du Conseil d'administration à la section relative aux activités du Conseil.

ANNEXE I**Décisions et recommandations****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

14 novembre 2016

Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur

Le Conseil a élu S. E. M. Anil Wadhwa (Inde, Liste B) membre du Bureau et M. Artur Pollok (Pologne, Liste E) membre suppléant du Bureau.

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Evgeny Vakulenko (Fédération de Russie, Liste E) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2016.

14 novembre 2016

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Questions stratégiques actuelles et futures**2016/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

14 novembre 2016

Questions de politique générale**2016/EB.2/2 Plan stratégique du PAM pour 2017–2021**

Le Conseil, ayant réaffirmé son attachement au mandat du PAM, tel qu'il figure dans le Statut et le Règlement général, a approuvé le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 (WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2*), qui ferait concorder les activités du Programme avec les objectifs de développement durable. Il a indiqué compter que faire face aux situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire et apporter une aide humanitaire directe contribuant à sauver des vies et à préserver les moyens d'existence, tout en défendant les principes humanitaires, demeurerait au cœur de l'action du PAM et continuerait d'être l'axe principal des opérations du PAM. Le Conseil a reconnu qu'il importait que le PAM mette en œuvre son Plan stratégique pour 2017-2021 en collaboration avec la FAO, le FIDA et d'autres entités du système des Nations Unies pour le développement, afin de maximiser les résultats au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/3).

14 novembre 2016

2016/EB.2/3 Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021

Ayant examiné le cadre institutionnel de résultats stratégiques du PAM pour 2017-2021 (WFP/EB.2/2016/4-B/1/Rev.1*), le Conseil:

- a approuvé le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2017-2021; et
- a pris note de l'approche de la performance en matière de gestion pour 2017-2021.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/3).

14 novembre 2016

2016/EB.2/4 Politique en matière de plans stratégiques de pays

Le Conseil:

- *a approuvé* le document intitulé "Politique en matière de plans stratégiques de pays"(WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1*);
- *a prié* la Directrice exécutive de lui soumettre pour approbation en 2017 des plans stratégiques de pays assortis d'un budget de portefeuille de pays établi à titre pilote;
- *a noté* que la politique en matière de plans stratégiques de pays prévoyait la modification des catégories d'activités existantes du PAM, ce qui impliquait d'apporter des amendements au Règlement général et au Règlement financier, et *a autorisé* en conséquence, en attendant d'être saisi des amendements d'ordre normatif devant lui être soumis pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2017, l'application à titre provisoire aux plans stratégiques de pays pilotes des dispositions du Règlement général et du Règlement financier du PAM se référant aux catégories d'activités existantes comme si elles se rapportaient aux plans stratégiques de pays; et
- *a prié* le Secrétariat de lui soumettre pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2017 les amendements devant être apportés à la terminologie concernant les programmes employée dans le Règlement général et le Règlement financier du PAM, pour l'adapter au cadre des plans stratégiques de pays.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/3).

14 novembre 2016

2016/EB.2/5 Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030

Le Conseil a pris note du document intitulé "Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: Réaliser le Programme 2030" (WFP/EB.2/2016/4-D/Rev.1).

15 novembre 2016

Ressources, questions financières et budgétaires

2016/EB.2/6 Plan de gestion du PAM pour 2017–2019

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2017–2019, tel que présenté dans le document WFP/EB.2/2016/5-A/1/Rev.2, le Conseil:

- i) *a pris note* du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2017 se fondait sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 5,2 milliards de dollars É.-U. en 2017;
- ii) *a pris note* du montant projeté des besoins opérationnels pour 2017, soit 9,0 milliards de dollars, et des propositions de hiérarchisation de ces besoins en fonction des prévisions de financement, comme indiqué au chapitre III;
- iii) *a approuvé* pour 2017 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 335,4 millions de dollars qui serait affecté comme suit:

Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	146,0 millions de dollars
Appui aux programmes: Siège	53,6 millions de dollars
Gestion et administration	135,8 millions de dollars
Total	335,4 millions de dollars
- iv) *a approuvé* le transfert au Compte d'intervention immédiate d'un montant de 15 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes;
- v) *a approuvé* un taux unique de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour 2017;
- vi) *a approuvé* la fixation d'un plafond de 82 millions de dollars pour les avances au titre des services internes à partir de 2017 et comptait revoir ce point régulièrement dans le cadre des futurs plans de gestion; et
- vii) *a autorisé* la Directrice exécutive à ajuster la composante du budget relative à l'administration et à l'appui aux programmes en fonction de la variation du niveau de recettes prévu pour l'année, dans une proportion ne pouvant excéder 2 pour cent de la variation prévue des recettes.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/3).

15 novembre 2016

2016/EB.2/7 Examen du cadre de financement

Ayant examiné le document intitulé "Examen du cadre de financement" (WFP/EB.2/2016/5-B/1/Rev.1), le Conseil:

- i) *a noté* que l'Examen du cadre de financement s'articulait autour de trois axes de travail: la budgétisation axée sur l'efficacité opérationnelle, la planification fondée sur les ressources et le préfinancement global;
- ii) *a noté* également, à propos de l'axe de travail "budgétisation axée sur l'efficacité opérationnelle", qu'au titre de la politique en matière de plans stratégiques de pays (PSP) présentée dans le document portant la cote WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1*, les PSP, les PSP provisoires et les opérations d'urgence limitées comprendraient tous un budget de portefeuille de pays (budget PP), auquel s'appliqueraient les mécanismes d'approbation et les dispositions relatives à la période de transition et à la mise en œuvre prévus dans la politique;

- iii) *a noté* en outre qu'au titre de la politique en matière de PSP, des PSP contenant des budgets PP pilotes (PSP pilotes) lui seraient soumis pour approbation en 2017, et *a prié* la Directrice exécutive de veiller à ce que les enseignements tirés de ces PSP pilotes soient pris en compte pour la mise au point définitive de la structure des budgets PP et des PSP;
- iv) *a noté* enfin que le déploiement à l'échelle du PAM de la structure des budgets PP devrait débiter en 2018, une fois cette structure parachevée et après qu'il aurait approuvé, à sa deuxième session ordinaire de 2017, les amendements au Règlement général, au Règlement financier et aux dispositions régissant la délégation de pouvoirs au Directeur exécutif;
- v) conformément aux recommandations formulées dans l'Examen du cadre de financement, *a approuvé* les principes ci-après, qui guideraient la mise en place des budgets PP pilotes en 2017 et le parachèvement de la structure correspondante:
 - a. la structure des budgets PP englobe toutes les opérations menées dans tous les contextes et remplace ainsi les multiples budgets de programme et de projet rendant compte dans la mesure du possible des fonds d'affectation spéciale – qui coexistent actuellement dans un même pays;
 - b. le budget PP se subdivise en quatre macrocatégories de coûts: coûts de transfert, coûts de mise en œuvre, coûts d'appui directs ajustés et coûts d'appui indirects;
 - c. chaque PSP est assorti d'un budget PP ventilé selon les quatre macrocatégories de coûts énoncées au point v) b) de la présente décision, et approuvé sur la base du budget total de chacun des effets directs stratégiques du PAM;
 - d. le budget PP est axé sur les résultats et relie clairement les résultats stratégiques du PAM à ses effets directs stratégiques, aux activités et aux coûts; et
 - e. le principe du recouvrement intégral des coûts, qui s'applique aux contributions, utilisera les macrocatégories des coûts de transfert et de mise en œuvre, des coûts d'appui directs ajustés et des coûts d'appui indirects, et les normes de recouvrement intégral des coûts que le Conseil a approuvées dans le Règlement général seront simplifiées;
- vi) conformément à ces principes, *a approuvé en outre* l'intégration des éléments ci-après dans la structure des budgets PP:
 - a. les budgets PP sont établis par année civile;
 - b. lorsqu'un pays dispose d'un PSP ou d'un PSP provisoire, l'intervention initiale menée pour faire face à une situation d'urgence donne lieu soit à la modification d'un effet direct stratégique existant, soit à l'ajout de nouveaux effets directs stratégiques dans le budget PP;
 - c. les éléments de planification des coûts, plus détaillés, sont alignés sur les catégories de coûts harmonisées des Nations Unies, dans la mesure du possible; et
 - d. en complément des PSP, des renseignements sur le budget et les opérations à l'échelle des pays tirées du processus de planification annuelle du PAM sont mis à la disposition des États membres pour information, comme indiqué aux paragraphes 50 à 57 de l'Examen du cadre de financement;
- vii) *a noté* que l'application des principes énoncés ci-dessus constituerait une dérogation aux dispositions du Règlement général et du Règlement financier, et nécessiterait d'amender celles ayant trait aux catégories de coûts et aux modalités du recouvrement intégral des coûts;

- viii) *comptait* que l'expérience acquise dans le cadre des PSP pilotes aiderait à déterminer les amendements à apporter au Règlement général et au Règlement financier, et *a demandé* à la Directrice exécutive de lui présenter les propositions nécessaires pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2017;
- ix) *a autorisé*, à titre de mesure provisoire – en attendant d'approuver les amendements au Règlement général et au Règlement financier du PAM à sa deuxième session ordinaire de 2017 –, qu'il soit dérogé aux dispositions de l'article XIII.4 du Règlement général et des articles 1.1 et 4.5 du Règlement financier se rapportant aux catégories de coûts et aux modalités du recouvrement intégral des coûts, mais uniquement lorsque cela serait nécessaire pour permettre l'application aux PSP pilotes de 2017 des principes relatifs au budget PP mentionnés au point v) de la présente décision;
- x) *a noté* que, du fait de l'adoption des PSP, il serait nécessaire de revoir la terminologie relative aux catégories d'activités et les seuils budgétaires prévus pour la délégation de pouvoirs au Directeur exécutif et *attendait avec intérêt* la proposition du Secrétariat concernant la révision de la délégation de pouvoirs, qui lui serait présentée pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2017;
- xi) *a conféré* à la Directrice exécutive, à titre de mesure temporaire pour 2017, le pouvoir de procéder à la révision des PSP pilotes, conformément aux pouvoirs qui lui étaient actuellement délégués pour les opérations d'urgence, étant entendu qu'il serait informé sans délai de toute révision de ce type; et
- xii) *a noté* que des consultations informelles seraient organisées en 2017 pour garantir qu'il participe de manière éclairée et active à la mise au point définitive de la structure des budgets PP et qu'il approuve à sa deuxième session ordinaire de 2017 les amendements proposés au Règlement général, au Règlement financier et à la délégation de pouvoirs au Directeur exécutif.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2016/4(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2016/5(A,B,C)/3).

15 novembre 2016

Rapports d'évaluation

2016/EB.2/8 **Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2015–2016**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2015–2016" (WFP/EB.2/2016/6-C), en tenant compte des questions qu'il avait soulevées lors de ses débats.

15 novembre 2016

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est et Afrique centrale

2016/EB.2/9 **Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011–2015) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011–2015)" (WFP/EB.2/2016/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2016/6-A/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées lors de ses débats.

15 novembre 2016

2016/EB.2/10 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burundi 200119**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 23,4 millions de dollars proposée pour le programme de pays Burundi 200119, ainsi que la prolongation du programme pour une durée d'un an allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/1).

15 novembre 2016

2016/EB.2/11 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 191 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Soudan du Sud 200572, "Assistance alimentaire et nutritionnelle au titre des secours et du redressement, de l'appui à la transition et du renforcement des capacités aux fins de la mise en place de solutions durables au problème de la faim" (WFP/EB.2/2016/8-C/3), et sa prolongation pour une durée d'un an allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

15 novembre 2016

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

2016/EB.2/12 **Programmes de pays—Côte d'Ivoire 200960 (2017–2020)**

Le Conseil a approuvé le programme de pays Côte d'Ivoire 200960 (2017-2020) (WFP/EB.2/2016/7*), lequel requerrait 27 097 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 29,2 millions de dollars et des transferts de type monétaire se chiffrant à 18,2 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 68,4 millions de dollars.

16 novembre 2016

2016/EB.2/13 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Burkina Faso 200163**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 6 millions de dollars proposée pour le programme de pays Burkina Faso 200163, ainsi que la prolongation de ce programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/4).

16 novembre 2016

2016/EB.2/14 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Ghana 200247**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 16,4 millions de dollars qui était proposée pour le programme de pays Ghana 200247, ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/3).

16 novembre 2016

2016/EB.2/15 **Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200961**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200961, "Renforcement de la résilience au Niger grâce à une approche multisectorielle et multipartenaires intégrée axée sur les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe" (WFP/EB.2/2016/8-B/3), qui était proposée.

16 novembre 2016

2016/EB.2/16 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Tchad 200713**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire proposée de 141 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200713, "Renforcer la résilience, protéger les moyens d'existence et réduire la malnutrition parmi les réfugiés, les rapatriés et les autres personnes vulnérables", ainsi que la prolongation de l'intervention pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-C/4).

16 novembre 2016

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

2016/EB.2/17 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Afghanistan 200447**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire proposée de 209,3 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200447, "Assistance pour combattre l'insécurité alimentaire et la dénutrition", ainsi que la prolongation de l'intervention pour une période de 18 mois allant du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 (WFP/EB.2/2016/8-C/1).

16 novembre 2016

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

2016/EB.2/18 **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Malawi 200287**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 77,8 millions de dollars proposée pour le programme de pays Malawi 200287, ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 24 mois allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 (WFP/EB.2/2016/8-A/2).

16 novembre 2016

2016/EB.2/19 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Madagascar 200735**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 82,1 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Madagascar 200735 (WFP/EB.2/2016/8-C/5).

16 novembre 2016

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale

2016/EB.2/20 **Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Iraq (2010–2015) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Iraq (2010–2015)" (WFP/EB.2/2016/6-B/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2016/6-B/Add.1, et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

17 novembre 2016

2016/EB.2/21 **Interventions prolongées de secours et de redressement—Crise des réfugiés syriens (au niveau régional) 200987**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement régionale – Crise des réfugiés syriens (au niveau régional) 200987, "Assistance aux réfugiés syriens et aux communautés d'accueil vulnérables en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie" (WFP/EB.2/2016/8-B/2), qui était proposée.

17 novembre 2016

2016/EB.2/22 **Interventions prolongées de secours et de redressement—République arabe syrienne 200988**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement – République arabe syrienne 200988, "Assistance alimentaire et nutritionnelle et appui aux moyens d'existence en faveur des personnes touchées par la crise en République arabe syrienne" (WFP/EB.2/2016/8-B/1/Rev.1*), qui était proposée.

17 novembre 2016

2016/EB.2/23 **Interventions prolongées de secours et de redressement—Ukraine 200953**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Ukraine 200953, "Assistance en faveur des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui sont touchées par le conflit et la perte des moyens d'existence dans l'est de l'Ukraine" (WFP/EB.2/2016/8-B/4), qui était proposée.

17 novembre 2016

2016/EB.2/24 **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—État de Palestine 200709**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 58,4 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement État de Palestine 200709, "Assistance alimentaire en faveur des populations en situation d'insécurité alimentaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza" (WFP/EB.2/2016/8-C/2).

17 novembre 2016

Questions d'organisation et de procédure

2016/EB.2/25 **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2017-2018**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2017–2018" (WFP/EB.2/2016/11/Rev.1) tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

16 novembre 2016

Questions d'administration et de gestion

2016/EB.2/26 **Nomination du Directeur de l'évaluation**

Conformément à la recommandation de la Directrice exécutive, le Conseil a approuvé la nomination de Mme Andrea Cook (Royaume-Uni) au poste de Directeur de l'évaluation pour un mandat unique de six ans ne pouvant être renouvelé ni répété dans le futur, et sans possibilité de réadmission au PAM.

16 novembre 2016

Résumé des travaux du Conseil d'administration**2016/EB.2/27 Résumé des travaux de la session annuelle de 2016 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2016 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2016/14.

16 novembre 2016

Projets approuvés par correspondance**Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Haïti 200618**

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire proposée de 48,1 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 200618, "Renforcer la préparation aux situations d'urgence et la résilience".

4 novembre 2016

ANNEXE II**Ordre du jour**

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection aux postes vacants du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 (*pour approbation*)
 - b) Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021 (*pour approbation*)
 - c) Politique en matière de plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 - d) Collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome: réaliser le Programme 2030 (*pour examen*)
 - e) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (*pour information*)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2017–2019 (*pour approbation*)
 - b) Examen du cadre de financement (*pour approbation*)
 - c) Plan de travail du Commissaire aux comptes (*pour information*)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi (2011–2015) et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Iraq (2010–2015) et réponse de la direction
 - c) Rapport de synthèse des évaluations d'opérations effectuées en 2015–2016

Questions opérationnelles

7. *Programmes de pays (pour approbation)*
 - Côte d'Ivoire 200960 (2017-2020)
8. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
 - a) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Programme de pays Burkina Faso 200163
 - Programme de pays Burundi 200119
 - Programme de pays Ghana 200247
 - Programme de pays Malawi 200287
 - b) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Niger 200961
 - Crise des réfugiés syriens (au niveau régional) 200987
 - République arabe syrienne 200988
 - Ukraine 200953

- c) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Afghanistan 200447
 - Tchad 200713
 - Madagascar 200735
 - État de Palestine 200709
 - Soudan du Sud 200572
- 9. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles** (*pour information*)
 - a) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016
 - b) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2016
- 10. **Projets approuvés par correspondance** (*pour information*)
 - Haïti 200618
- 11. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2017–2018 (*pour approbation*)
- 12. **Questions d'administration et de gestion**
 - Nomination du Directeur de l'évaluation (*pour approbation*)
- 13. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2016 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
- 14. **Questions diverses**
 - Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM en République kirghize (*pour information*)
 - Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (*pour information*)
- 15. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

Liste des sigles utilisés dans le présent document

budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAI	coûts d'appui indirects
CII	Compte d'intervention immédiate
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODD	objectif de développement durable
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	système de gestion des opérations en espèces
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance